



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »

Institut du Sahel

Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs,
résilients et sains en Afrique de l'ouest (PRISMA)

**RELANCE – Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement
d'un consultant national chargé de la capitalisation des bonnes
pratiques et initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives
à l'exploitation des ressources pastorales au Niger**



1 A propos de l'Institut du Sahel (INSAH)

L'Institut du Sahel (INSAH) est une institution spécialisée du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le sahel (CILSS) créée en 1976. Il a son siège à Bamako au Mali et intervient dans les 13 Etats membres du CILSS et les pays de la CEDEAO. Le mandat qui guide l'action De l'INSAH est de « favoriser et faciliter les échanges entre les systèmes nationaux qui interviennent dans le domaine de la recherche (agricole et population - développement) pour impulser une dynamique de coopération et proposer des actions catalytiques soutenant une agriculture productive et une meilleure gestion des ressources naturelles en vue de créer les conditions d'une production durable et compétitive ».

L'INSAH est un outil de coopération régionale qui a pour fonctions de coordonner, d'harmoniser et de promouvoir les actions de recherche et de formation continue des États membres du CILSS dans les domaines. L'INSAH intervient dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des transferts de technologies, de la gestion des ressources naturelles, de l'environnement, des changements climatiques, des pesticides, de la protection des végétaux, des réglementations sur les intrants agricoles et biotechnologies, de population et développement, du dividende démographique et politiques de population, du genre et de l'autonomisation des femmes et des jeunes, et de l'information scientifique et technique et enfin dans le domaine du commerce et de la dynamique des marchés.

2 Contexte

L'Institut du Sahel (INSAH) et l'Agence Belge de développement (Enabel) Niger ont signé une convention de subside pour la mise en œuvre de l'étude de capitalisation des initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales au Mali, Niger et Burkina Faso Cette étude entre dans le cadre de l'exécution du Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'ouest (PRISMA). PRISMA financé par l'Union Européenne et mise en œuvre par 3 agences : AECID (Espagne), LuxDev (Luxembourg) et Enabel (Belgique) pour une durée de 4 ans. L'étude fait partie de l'objectif spécifique 1 du projet qui vise à l'atteinte des conditions nécessaires pour une identification, capitalisation, et mise à l'échelle de bonnes pratiques existantes et innovantes de gestion des ressources pastorales durables, apaisés et efficaces. De façon spécifique, l'étude vise à promouvoir des pratiques de gestion durable capables de s'adapter au changement climatique, testées par la recherche et connues par les acteurs techniques et sociaux. Les résultats attendus sont les suivants :

- **Résultat 1** : Les conditions nécessaires pour une mise à échelle des bonnes pratiques existantes et innovations de gestion durable, apaisée et efficace des ressources pastorales, sont identifiées et capitalisées.
- **Résultat 2** : Des outils d'aide à la décision sont élaborés à partir des résultats de la recherche, concernant l'amélioration de la gestion des pâturages et l'adaptation au changement climatique.

3 Justification

Dans les trois pays d'intervention de PRISMA (Mali, Niger, Burkina Faso), les systèmes pastoraux sont confrontés à des mutations rapides de leur environnement. De grands changements socio-économiques, agro-écologiques et institutionnels tels que la croissance démographique, le changement climatique, l'internationalisation des marchés, l'évolution de la demande en produits animaux, la décentralisation et le désengagement de l'État, bouleversent le contexte dans lequel les sociétés pastorales opèrent. L'exacerbation actuelle des problèmes sociaux et environnementaux liés au changement climatique qui se manifeste dans la région du Sahel par des sécheresses récurrentes, des inondations et la dégradation du couvert végétal (ligneux et herbacé) affecte significativement les espaces pastoraux (dégradation de la couverture végétale et perte de la biodiversité, dégradation des